



MFC REAL FRASNÈS

SIÈGE SOCIAL : RUE BOUDART, 4 - 6238 LIBERCHIES
 PRÉSIDENT: HENRY FRÉDÉRIC
 VICE PRÉSIDENT: GOFFIN ERIC
 SECRÉTAIRE ET TRÉSORIÈRE: HENRY PATRICIA

Chers parents, chers joueurs et joueuses,

Voici la période des inscriptions **INTERNES** et ses modalités d'affiliation pour la saison 2024-2025 :

CATÉGORIES	ANCIEN JOUEUR					NOUVEAU JOUEUR				
	Avant le 10/07/24 Après ce délai la cotisation sera majorée de 5%	OU	10/05	10/06	10/07		OU	10/06	10/07	10/08
U7 (2018) - U9 (2017-2016) - U11 (2015-2014)	280€		100€	90€	90€	320€		120€	100€	100€
U13 (2013-2012)- U15 (2010-2011) - U17 (2009-2008) - U19-21 (2007-2006-2005-2004)	300€		120€	90€	90€	340€		140€	100€	100€
Féminine	200€		100€	50€	50€	300€		150€	150€	/
Provinciale	200€		100€	50€	50€	300€		150€	150€	/

La cotisation comprend l'affiliation à la Fédération B.F.A, l'assurance, le pack de match, les entraînements, les matchs, les frais d'arbitrage et le repas du joueur au souper du club.

Dès l'inscription validée et l'acquittement de la cotisation une séance d'essayage sera programmée si besoin.

Le délai de réception des équipements varie entre 8 à 12 semaines, ne tardez donc pas !

Nous vous invitons à verser la cotisation sur le compte ING ouvert au nom du « MFC REAL FRASNÈS»

IBAN **BE77 3770 5294 3142** avec la communication : NOM + PRENOM DU JOUEUR + CATEGORIE

ATTENTION !!!

- Il est impératif de venir à une permanence d'inscription pour passer la carte d'identité, nouveau joueur comme ancien.
- Seules la fiche d'inscription dûment complétée **ET** la cotisation acquittée valident et priorisent l'inscription !

Les inscriptions internes sont prioritaires jusqu'au 10 mai 2024.

Certaines mutuelles interviennent dans le remboursement des frais d'une activité sportive. N'hésitez pas à nous donner le document que nous compléterons.

Un joueur non en règle de cotisation ne pourra pas participer aux matchs. Après le 30 septembre, il se verra, également, refuser l'accès aux entraînements et ce pour des raisons d'assurance et de responsabilités.

Chaque joueur qui réalisera une action de mécénat en apportant au club un sponsor d'un montant minimum de 600€ HTVA, verra sa cotisation offerte.

Bonne saison !

Le comité